

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 39 (2012)
Heft: 6

Rubrik: Courier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Crise de l'Église

Je ne m'y connais pas en questions d'Église en Suisse. Mais une chose me paraît claire: ce qu'il se passe aujourd'hui est seulement le fruit de graines semées il y a bien longtemps. Il y a des dizaines d'années, j'ai eu le plaisir, pour ainsi dire, d'être témoin de la légèreté incompréhensible avec laquelle des personnes influentes culturellement ont jeté par-dessus bord, voire bafoué, le patrimoine traditionnel et culturel dont elles avaient hérité à la naissance – elles ont presque craché dans leur assiette – en échange de théories vides qu'elles comprenaient à peine, comme l'enthousiasme pour Mao et l'engouement pour l'ayatollah Khomeyni. La pré-tendue culture individuelle se traduit de plus en plus par un

refus de la tradition comme identificateur culturel. La rupture avec l'Église aujourd'hui en est aussi un signe, un signe préoccupant.

ARYE OPHIR, K-YAM, ISRAËL

Retour en Suisse

Nous vivons depuis neuf ans à Dubaï. Notre fils aîné, âgé de 19 ans, rentre à présent en Suisse pour ses études et pour effectuer son école de recrues. Il a besoin pour cela d'un «certificat de bonne conduite». En Suisse, on lui dit qu'il doit le récupérer à la police de Dubaï puis le faire certifier auprès du consulat. Au consulat, on lui explique qu'on ne peut le faire que s'il a récupéré une certification auprès du Ministère des affaires étrangères selon laquelle l'employé signataire

est effectivement autorisé à délivrer une certification. Le consulat délivrerait alors une certification de la certification de la «bonne conduite».

Jusqu'à aujourd'hui, nous pensions que le rôle du consulat était justement d'aider les Suisses de l'étranger à certifier ce type de documents. Aujourd'hui, nous apprenons que c'est à nous de le faire, alors qu'en tant que citoyens, notre réseau et formation administrative sont bien moindres. Le consulat ne signe alors que des résultats. Pour résumer: un Ministère des affaires extérieures étranger doit certifier l'un de ses propres employés auprès d'une représentation suisse pour qu'un document étranger permette à un jeune

Suisse d'accomplir son service militaire obligatoire en Suisse. Devons-nous nous mettre sans tarder au jargon administratif?

TONI WIRZ, DUBAÏ, EAU

Tout le monde est soupçonné

Avec les accords fiscaux entre la Suisse et d'autres États, tous les Suisses de l'étranger sont suspectés de fraude fiscale. Cette méfiance est-elle justifiée? Les autorités financières autrichiennes ne se sont encore jamais intéressées à mes comptes en Autriche. Et les banques suisses s'inclinent lâchement. On écrase des mouches avec un marteau ou bien on défriche toute la forêt pour chasser le renard. Mais qui est le délinquant?

MAX BÜHLMANN, VIENNE, AUTRICHE

Publicité

www.vontobel.ch/privatebanking

Stocks or Bonds?

In times like these you need a partner who can provide answers, react quickly and make robust investments that have potential. That's how we see private banking. After all, performance creates trust.

VONTobel
Private Banking
Investment Banking
Asset Management

Performance creates trust

We have answers to your
questions: 058 283 66 77

Vontobel Private Banking in Basel,
Berne, Geneva, Lucerne, Zurich

Article sur la formation

J'ai lu avec intérêt vos articles sur la formation dans le dernier numéro de la «Revue Suisse». J'ai commencé ma formation par un apprentissage. La maturité professionnelle n'est arrivée qu'un an plus tard. Au début, je n'ai pas été désavantagé professionnellement. Je pouvais même suivre des formations continues supérieures en Suisse. J'habite depuis sept ans au Luxembourg. Si je n'ai certes aucun mal à trouver un bon travail, la même question revient pourtant sans cesse dans le domaine professionnel: quelle est la valeur de mon diplôme d'apprentissage et de mes formations continues? D'après votre rapport, la moyenne des bacheliers des pays de l'OCDE est deux fois plus élevée qu'en Suisse. Je sais maintenant l'incompréhension des employeurs en Europe envers les candidats sans maturité.

Je vois aussi combien il est important de suivre des formations continues pour obtenir le CAS (Certificate of Advanced Studies) et le niveau MAS (Master of Advanced Studies). Sinon, on peut voir des portes rester closes dans le monde du travail, non par manque de compétences professionnelles, mais par manque de diplômes. On peut penser ce qu'on veut de «Bologne», on ne pourra pas y échapper. Il est indispensable d'avoir un diplôme reconnu pour travailler en Europe, voire dans le monde entier.

STEFAN VON ARX, LUXEMBOURG

Bologne n'y est pour rien

L'un des principaux objectifs de la réforme de Bologne était de rendre les diplômes universitaires équivalents à l'international. Cet objectif n'a pas été et ne sera pas atteint. En effet, la réforme ne prévoit que les grandes lignes. Les détails, comme l'investissement que

doivent représenter des études, n'ont pas été définis. La plupart des universités ont repris leurs plans d'études, mis un terme au bout de trois ans et affirmé que c'était le niveau bachelor. Il doit bien y avoir un système de contrôle de la qualité mais il ne permet dans la pratique que de comparer des formations dans un même pays.

L'un des autres objectifs de la réforme de Bologne était d'accroître la mobilité internationale des étudiants. Parallèlement, les étudiants sont tenus d'étudier moins longtemps. Il est clair pour tout le monde que des études rapides sont avant tout des filières qui mènent sur des chemins déjà tracés. Dans de rares cas, le séjour à l'étranger constitue l'une de ces voies. Au mieux, il est même envisagé de suivre tout un cursus dans une université étrangère, soit sur les chemins déjà tracés dans ce pays. Pour accélérer encore un peu les choses, les études à l'étranger sont suivies en langue maternelle. Dans ce cas, la Suisse peut attirer des étudiants allemands, français, autrichiens et italiens.

DR DAVID N. JANSEN,
NIMÈGUE, PAYS-BAS

«Attitude choquante»

Le courrier d'Hermann Meierhans intitulé «Une attitude choquante» dans le numéro 5/12 de la «Revue Suisse» est lui aussi choquant. Que sait-il du Tea-Party? Pourquoi ce commentaire méprisant sur ce mouvement et sur le rôle traditionnel de la femme dans l'éducation des enfants? Croit-il que le fait d'avoir délégué la garde et l'accueil des enfants aux baby-sitters, aides maternelles, crèches et garderies aurait profité à la société moderne?

ARMIN KUNKLER,
BONIFAY, ÉTATS-UNIS

UN ROMAN SUISSE NOMINÉ dans la sélection du prestigieux Prix Goncourt français, cela n'arrive pour ainsi dire jamais. Le dernier en date était «L'Ogre» de Jacques Chessex, en 1973. Cette année, c'était le Genevois Joël Dicker. A seulement 27 ans, il décoche un véritable coup de maître avec son deuxième livre «La Vérité sur l'Affaire Harry Quebert», sorti au mois d'août. Un pavé de 670 pages qui tient le lecteur en haleine du début à la fin. Trônant en tête des ventes littéraires romandes, inspirant des critiques dithyrambiques en France, le roman de Joël Dicker a des airs de film noir américain avec un sens aigu de la psychologie des personnages et de la maîtrise du suspense.

New York, début 2008, l'écrivain trentenaire Marcus Goldman est devenu riche et célèbre avec son premier roman mais ne trouve plus l'inspiration pour le suivant tandis que son éditeur le presse de remettre son manuscrit. Il se tourne alors vers son mentor et ancien professeur Harry Quebert, écrivain, lui aussi, encensé dans tout le pays. Il se rend donc dans le New Hampshire où habite Quebert. Rien n'y fait, la flamme de la création ne se ranime pas. De retour à New York, il apprend quelques mois plus tard que Harry est accusé du meurtre d'une adolescente de 15 ans, disparue en 1975, que la police a découverte enterrée dans son jardin. L'écrivain entretenait une liaison avec elle, qui lui inspira son grand chef-d'œuvre, «Les Origines du Mal».

Marcus Goldman décide alors de mener l'enquête pour disculper son ami et découvrir la vérité sur ce qui s'est réellement passé il y a 33 ans. Comme un compte à rebours, les chapitres défilent du numéro 31 à 1 avant que la vérité n'éclate. Toute la panoplie du suspense, les flash-backs, les rebondissements, les biographies des personnages accentuent la tension de la trame. En toile de fond: les États-Unis de 2008 en pleine campagne électorale et ses travers médiatiques et judiciaires.

Si Joël Dicker connaît si bien ce pays, c'est qu'enfant, il passait ses vacances d'été en Nouvelle-Angleterre et qu'il y a ensuite beaucoup voyagé. Sa maestria touche aussi bien à l'apprentissage de l'humilité qu'à l'amour interdit ou aux triangulations amoureuses. Il décortique aussi le processus de création.

Chaque début de chapitre est agrémenté d'une conversation entre le maître et son disciple, entre Quebert et Goldman. «Votre chapitre 2 est très important, Marcus. Il doit être incisif, percutant. (...) Comme à la boxe. Vous êtes droitier, mais en position de garde c'est toujours votre poing gauche qui est en avant: le premier direct sonne votre adversaire, suivi d'un puissant enchaînement du droit qui l'assomme. C'est ce que devrait être votre chapitre 2: une droite dans la mâchoire de vos lecteurs.» Et c'est exactement ce que l'on ressent dans «La Vérité sur l'Affaire Harry Quebert». L'impression d'un match de boxe de plus de trente rounds dont on ne peut pas détourner le visage, d'un livre duquel on ne peut plus lever le nez.

ALAIN WEY

Joël Dicker: «La Vérité sur l'Affaire Harry Quebert». Éditions de Fallois/L'Âge d'homme, Paris, 2012; CHF env. 48.-; euros, env. 30.-

